

Commission apnée

Réunion de rentrée du 09/09/11

Christophe COPPENS

Mail = christophe.coppens@mpsa.com

■ Organisation

- Proposition de nommer Philippe BURTY à la Vice-présidence pour l'année à venir

■ RIFAA

- Formation répartie sur plusieurs clubs : Créteil (Novembre-Décembre 2011), Villiers avec pré-requis PSC1 (Février-Mars 2012), Le Perreux (A définir)

■ Niveau 3 et 4 apnée (Responsables = M. Salacroup + R. Martin + D. Lachot + M. Fritsch)

- Formation théorie centralisée CODEP = 5 séances + Examen Théorique avec rattrapage
- Entraînement physique par chaque club pour les épreuves piscine
- Formation milieu naturel = 3 séances (une si possible avant l'hiver)
- Validation des épreuves piscine sur trois séances maxi selon contraintes d'organisation (un rattrapage unique dans la séance, PCM ou syncope arrêt immédiat)
- Validation lors d'une sortie N3 et N4 organisée par le CODEP en milieu naturel sur la base des textes actuels

- Module de sensibilisation théorique des cadres centralisé CODEP (Responsables = S. Delobel + R. Martin)
 - Délivrance des cartes C1 et RIFAA associée à une participation de 50 €
 - Fiche d'inscription à venir pour une date à définir (Janvier-Mars 2012)

- **Initiateur-Entraîneur apnée (C1 et C2)**
 - Fiche d'inscription à venir pour une date à définir (J1 et J2 les 20 et 27 en Novembre 2011 ?), Quota 4 mini

- **MEF1 : Lié au MEF1 Région**

- Réalisation de fosses apnée (Responsable = T. Menvielle) :

- **Samedi 22/10 20h30 - 22h30**
- **Dimanche 08/01 18h30 - 20h30**
- **Dimanche 19/02 18h30 - 20h30**
- **Dimanche 04/03 18h30 - 20h30**
- **Dimanche 15/04 18h30 - 20h30**

La réservation est faite pour une convention pour 45 apnéistes → Limitée à 35 apnéistes (7 palanquées)

Rappel :

- les prépa C1 - C2 - C3 - C4 sont prioritaires.
- Début de réservation le lendemain de la fosse précédente et fin réservation du créneau par mail 15 jours avant la date de la fosse auprès de Thierry Menvielle + envoi du chèque club (Ordre du CODEP 94 FFESSM) dans la foulée (Thierry Menvielle – 64 av du Lac – 94350 VILLIERS SUR MARNE)
- envoi par mail des noms des apnéistes 4 jours avant la fosse
- un désistement dans les 10 j avant la fosse est dû sauf remplacement
- gratuité pour l'encadrant et le prépa C1 - C2 - C3 - C4
- 40 euros par apnéiste
- seuls les N2 et + sont autorisés dans la fosse de 20m

- **Mise en place d'un pôle compétition avec structure identique à la région (Responsable = G. Lescure) :**
 - Démultiplier au niveau du département les actions suivantes =
 - Compétition Départementale ou Inter-Clubs en Avril-Mai 2012, IDF P en Janvier 2012
 - Gestion des Juges du Département = Formation de Juges à venir
 - Entraînement des Compétiteurs du Département = Créneau à la piscine de Nogent = Le Jeudi (20h45-22h), 10 candidats, Adhésion de 50 €, Tarif sophrologue à revoir
 - Demande d'une séance mensuelle pour faire du statique 1h30 dans une piscine à définir (à voir à la réunion de rentrée le 09/09/11)
 - Suivi des compétiteurs en tant que coach du CODEP 94 à définir
 - Proposition de mise en ligne des activités sur le site du CODEP

■ Communication :

- Chargé de communication pour relater les événements de la Commission Apnée du CODEP 94
- Responsable = M. Fritsch aidée par R. Martin